

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2023 A 18H15**

Nombre de membres en exercice : 22

Présents : 18

Votants : 18

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Robert MATTONI, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Béatrice DESPIERRE, Magali RAMIREZ, Marie-Françoise DESORMIERE, Céline JANDARD.

Absents : M. et Mmes Salim DJELLAB, Carole SYLVESTRE, Laurence CHATEAU.

Date de convocation du Conseil municipal : 26 juin 2023

Secrétaire de séance : M. Dominique MUZELLE.

1 - Désignation des délégués du Conseil municipal et suppléants pour l'élection des sénateurs N° 2023-07-03/01

Monsieur Le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués du Conseil municipal et suppléants en vue des élections sénatoriales qui seront organisées le 24 septembre 2023.

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire NOR IOMA23108397J du 30 mars 2023 du ministre de l'Intérieur relative à l'élection des délégués et des suppléants des conseils municipaux ;

Vu la décision du tribunal administratif de Lyon en date du 21 juin 2023 annulant les opérations électorales du 9 juin 2023 dans la commune de Raison ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Loire du 26 juin 2023 ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants.

Considérant que le nombre de délégués varie selon la population de la commune et que pour la commune de Raison il convient de désigner 7 délégués titulaires et 4 suppléants.

Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil municipal les plus âgés et des deux membres les plus jeunes, présents à l'ouverture du scrutin. Il s'agit de Monsieur Jean-Pierre SAPT et de Monsieur Didier PICARD (plus âgés) et de Madame Marie-Françoise DESORMIERE et de Madame Céline JANDARD (plus jeunes).

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Les candidatures enregistrées sont comme suit :

La liste « Une équipe au service de notre village » comportant 7 délégués titulaires :

M. Laurent BELUZE,
Mme Sylvie GALLAND,
M. Jean-Pierre SAPT,
Mme Marie-Françoise DESORMIERE,
M. Philippe GLATZ,
Mme Monique REMONTET,
M. Frédéric GOUTAUDIER.

et 4 délégués suppléants :

Mme Magali RAMIREZ
M. Yves PERRIN
Mme Aurélie SIVET
M. Robert MATTONI

Après enregistrement de la candidature, il est précédé au vote sans débat et par scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 18
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 18

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs : la liste « Une équipe au service de notre village » a obtenu la majorité absolue, les 7 titulaires et 4 suppléants sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Séance levée à 18h30

Soumis à l'approbation du Conseil municipal du 24 juillet 2023.

*Le Maire,
Laurent BELUZE*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Beluze', with a large loop at the bottom.

*Le Secrétaire de séance,
Dominique MUZELLE*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Muzelle', with several overlapping loops and a horizontal line extending to the left.